



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 8 avril 2026 - Délibération n° 2026-011

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 2 avril, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil		Membres présents
En exercice	29	Monsieur Pascal Duchêne, Madame Karen Lanson, Monsieur Benoit Quélard, Madame Géraldine Denigot, Monsieur Marc Droguet, Madame Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut et Béatrice Cosson, Monsieur Tahir Thiam, Madame Bouchra Oubrouk, Monsieur Taner Basol, Mesdames Marion Paupette et Sabine Rullier de Baynast, Monsieur Valentin Perré, Mesdames Vildan Bilgic, Martine Évain et Léa Terraube, Monsieur Gaëtan Hairault, Madame Aurélie Lebreton.
Présents	26	
Votants	/	
Vote		Absents excusés ayant donné mandat de vote
Pour	/	Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain. Madame Stéphanie Brault-Pitaud, pouvoir donné à Monsieur Gaëtan Hairault.
Contre	/	Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote
Abstention	/	Monsieur Mathurin Lenoir.
		Secrétaire de séance : Madame Géraldine Denigot.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Par courrier du 27 mars 2026, Monsieur Jean-François Lugué a informé Monsieur le Maire de sa décision de démissionner de sa fonction de conseiller municipal. Celle-ci est donc effective.

L'article L. 270 du Code Électoral stipule que "le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit [...]".

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le **10 AVR. 2026**
ID : 035-213502362-20260408-SG2026_255-DE

Par conséquent, du fait de la démission de Monsieur Lugué, Madame Aurélie Lebreton, candidate suivante sur la liste "Redon Demain avec Vous", devient conseillère municipale et est installée officiellement dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,

~~Pascal Duchêne~~
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Géraldine Denigot
3^{ème} Maire-Adjointe

Mis en ligne le **10 AVR. 2026**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Télérecours Citoyens www.telerecours.fr

PROCÈS-VERBAL

d'installation d'une conseillère municipale

Dressé en double exemplaires.

Nombre de membres
dont le Conseil doit être
composé : 29

Nombre de conseillers
en exercice : 29

Nombre de conseillers
qui assistent à la
séance : 26.

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

1- Pascal Duchêne	12- Mickaël Jouan	23 - Martine Évain
2- Karen Lanson	13- Stéphane Lefebvre	24 - Léa Terraube
3- Benoit Quélard	14- Adélaïde Montagut	25 - Gaëtan Hairault
4 - Géraldine Denigot	15- Béatrice Cosson	26 - Aurélie Lebreton
5- Marc Droguet	16 - Tahir Thiam	
6- Anne-Cécile Hurtel	17 - Bouchra Oubrouk	
7- Jean-Marie Pichon	18 - Taner Basol	
8- Jacques Carpentier	19 - Marion Paupette	
9- Maria Torlay	20 - Sabine Rullier de Baynast	
10- Jean-Luc Guillaume	21 - Valentin Perré	
11- Fabienne Verpillot	22 - Vildan Bilgic	

Absents: Loïc L'Haridon , Mathurin Lenoir, Stéphanie Brault-Pitaud

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire, qui a déclaré installer :

- Madame Aurélie Lebreton

dans sa fonction de Conseillère Municipale.

Le Maire
Pascal Duchêne



La Conseillère Municipale
Aurélie Lebreton

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Aurélie Lebreton".